SUJET BLANC NON OFFICIEL

CAP (Transports par câbles et remontées mécaniques)

Mobilité professionnelle à l'étranger (facultatif)

Édition 2026

Sujet d'entraînement rédigé par FormaV. Il n'a pas été donné à l'examen : ce n'est ni un sujet officiel ni une annale. Les entreprises et les données qu'il contient sont fictives.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP TCRM, veuillez visiter :
captcrm.fr/annales-sujets-et-corriges

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

TRANSPORTS PAR CÂBLES ET REMONTÉES MÉCANIQUES

ÉDITION 2026

UNITÉ FACULTATIVE UF1 : MOBILITÉ

Coefficient : 1 Durée : 2 heures

Le candidat présente un support qu'il a réalisé lui-même : dossier écrit de 10 pages maximum, annexes comprises, ou support numérique de 10 diapositives maximum. Aucun dossier technique n'est fourni.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Communication en contexte professionnel étranger (3 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Réalisation d'une activité professionnelle sous contrôle (3 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Présentation de l'environnement professionnel et repérage (4 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 4 : Comparaison des pratiques professionnelles (5 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 5 : Prise en compte du contexte culturel (5 points)	Dossier Questionnement

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 3 pages numérotées de 1/3 à 3/3.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

FormaV - document d'entraînement non officiel

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉVALUATION DE MOBILITÉ : STRUCTURE D'ACCUEIL PROFESSIONNELLE DU CANDIDAT DANS LE PAYS DE MOBILITÉ

L'unité facultative Mobilité évalue une expérience de mobilité professionnelle à l'étranger. L'évaluation comprend deux volets : dans le pays d'accueil, le tuteur ou les représentants de la structure apprécient la communication professionnelle et la réalisation partielle d'une activité sous contrôle ; au retour en France, le candidat participe à un entretien de 20 minutes, comprenant 10 minutes de présentation puis un échange avec les évaluateurs.

Le candidat s'appuie sur un support personnel, au choix un dossier écrit de 10 pages maximum, annexes comprises, ou un support numérique de 10 diapositives maximum. Il présente son environnement professionnel, une activité observée ou réalisée et un élément culturel rencontré. Il compare, lorsque cela est pertinent, des pratiques professionnelles observées à l'étranger et en France.

La période de mobilité et la situation professionnelle présentées sont celles réellement vécues par le candidat. Les évaluateurs peuvent demander des précisions sur les consignes reçues, les règles de sécurité appliquées, les interlocuteurs et les repères mobilisés dans le nouvel environnement.

PARTIE 1 : Communication en contexte professionnel étranger (3 points)

Compétence C1 : Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel étranger

Cette compétence est appréciée dans le pays d'accueil par le tuteur ou les représentants de la structure. L'évaluation porte sur les situations professionnelles réellement rencontrées pendant la mobilité.

1.1 (1,5 point) Le candidat comprend les consignes et les informations utiles à l'activité professionnelle, en demandant une clarification lorsque cela est nécessaire.

1.2 (1,5 point) Le candidat transmet une information utile à son interlocuteur professionnel et adapte sa communication à la situation et au contexte linguistique.

PARTIE 2 : Réalisation d'une activité professionnelle sous contrôle (3 points)

Compétence C3 : Réaliser partiellement une activité professionnelle à l'étranger, sous contrôle

Cette compétence est appréciée dans le pays d'accueil à partir d'une activité réellement confiée ou observée dans la structure. L'évaluation tient compte des consignes données et du niveau d'autonomie autorisé au candidat.

2.1 (1,5 point) Le candidat réalise la partie d'activité qui lui est confiée en respectant les consignes et les limites de son intervention.

FormaV - document d'entraînement non officiel

2.2 (1,5 point) Le candidat adopte un comportement compatible avec la sécurité des personnes et des biens et sollicite son tuteur en cas de doute ou de difficulté.

PARTIE 3 : Présentation de l'environnement professionnel et repérage (4 points)

Compétences C2 et C5 : Caractériser le contexte professionnel étranger et se repérer dans un nouvel environnement

Lors de la présentation et de l'échange, le candidat décrit la structure d'accueil, son organisation et les principaux repères qui lui ont permis de prendre sa place dans le nouvel environnement.

3.1 (2 points) Présenter la structure d'accueil, son activité, les personnes avec lesquelles le candidat a travaillé et la place de l'activité observée ou réalisée dans son fonctionnement.

3.2 (2 points) Expliquer comment le candidat s'est repéré dans son environnement professionnel et quotidien, et identifier les interlocuteurs ou ressources auxquels il a eu recours.

PARTIE 4 : Comparaison des pratiques professionnelles (5 points)

Compétence C4 : Comparer des activités professionnelles similaires réalisées ou observées à l'étranger et en France

Le candidat s'appuie sur une activité professionnelle précise de sa période de mobilité et la met en regard d'une activité comparable connue ou observée en France. Il distingue les faits constatés de ses interprétations.

4.1 (2,5 points) Décrire une activité professionnelle observée ou réalisée à l'étranger, en précisant les consignes, les acteurs concernés et les précautions de sécurité pertinentes.

4.2 (2,5 points) Comparer cette activité avec une pratique similaire en France, en présentant au moins une différence ou une similitude et en expliquant son incidence sur le travail.

PARTIE 5 : Prise en compte du contexte culturel (5 points)

Compétence C6 : Identifier des caractéristiques culturelles du contexte d'accueil

Le candidat présente un élément culturel rencontré pendant la mobilité et explique, à partir d'une situation concrète, comment il a influé sur les échanges ou sur sa manière d'agir.

5.1 (2,5 points) Présenter un élément culturel du contexte d'accueil, en s'appuyant sur une situation vécue ou observée et en évitant les généralisations non étayées.

5.2 (2,5 points) Expliquer comment le candidat a adapté son comportement ou sa communication à cette situation, puis répondre aux questions des évaluateurs en s'appuyant sur son expérience.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Continue à t'entraîner

Retrouve tous les sujets et corrigés du CAP TCRM, classés par épreuve et par année :
captcrm.fr/annales-sujets-et-corriges

Pour réviser tout le programme avant l'examen, les Fiches de Révision du CAP TCRM reprennent l'essentiel de chaque épreuve :
captcrm.fr/fiches-de-revision

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.